

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

**Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :**

**<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>**

Fiches pratiques de service-public.fr

Actes d'état civil

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès). Les fiches d'état civil n'existent plus.

- [Acte de naissance](#)
- [Acte de mariage](#)
- [Acte de décès](#)

**Questions –  
Réponses**

- [Comment contester un refus de la mairie en matière d'état civil ?](#)
- [Y a-t-il une durée de validité d'un acte d'état civil ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une mention marginale sur un acte d'état civil ?](#)
- [Comment utiliser un acte d'état civil français à l'étranger ?](#)

Toutes les questions réponses

**Pour en savoir  
plus**

- [Archives publiques](#)

Source : Commission d'accès aux documents administratifs (Cada)

**Où s'informer  
?**

- Pour se renseigner ou effectuer des démarches :  
[Mairie](#)

**Services en  
ligne**

- [Demande de consultation des pièces annexes d'un acte de l'état civil](#)  
Formulaire
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance en France\) – Service gratuit](#)  
Téléservice
- [Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait \(naissance à l'étranger\) – Service gratuit](#)  
Téléservice
- [Demande d'une copie d'un extrait conservé au répertoire civil](#)  
Formulaire
- [Demande de rectification d'une erreur ou d'une omission matérielle contenue dans un acte de l'état civil](#)  
Formulaire

**Textes de  
référence**

- [Code des relations entre le public et l'administration : articles R113-5 à R113-9](#)  
Justification de l'identité, de l'état civil, de la situation familiale, de la nationalité française et du domicile
- [Circulaire du 25 octobre 2011 relative à la modification des modalités d'indication des doubles noms](#)
- [Circulaire du 28 octobre 2011 portant sur divers actes de l'état civil relatifs à la naissance et à la filiation](#)
- [Circulaire du 23 juillet 2014 relative à l'état civil](#)

**Plus  
d'infos**



**Services techniques: Urbanisme**

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre  
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*